

.....
Avis n°18-83370

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/18-83370/officiel>

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **78**

Annonce No **18-83370**

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Commune de Neauphlette.

Correspondant : BLIN Virginie, 3 rue des loges 78980 Neauphlette, tél. : 01-34-78-34-91, télécopieur : 01-34-78-00-60, courriel : neauphlette.mairie@wanadoo.fr adresse internet : <http://www.neauphlette.fr/> .

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.e-marchespublics.fr/> .

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **passage en led de l'éclairage public de Neauphlette et travaux associés.**

Catégorie de services : 27.

CPV - Objet principal : 34928500

Objets supplémentaires : 45316110.

Lieu d'exécution : neauphlette, 78980 Neauphlette.

Code NUTS : -FR103.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

le marché concerne le passage en led de l'éclairage public de Neauphlette et la réalisation de travaux associés :

- création de 3 nouveaux points lumineux (dont 1 avec pose d'un mât et raccordement en aérien et 2 avec pose sur mâts existants),
- changement d'éclairage d'un passage piéton,
- redressement de mâts, avec démolition et reprise des fondations,
- fourniture et pose de prises de courant sur une 20aine de mâts,
- assistance et dépannage sous 48 heures pendant la période de garantie.

il s'agit d'un marché de service passé selon une procédure adaptée en application de l'article 27 du décret

n°2016-360 du 25 mars 2016. Il est partiellement exécuté à bons de commande pour les prestations unitaires (prises de courant).

le marché prend effet à compter de sa date de notification au titulaire et prend fin à l'expiration des garanties contractuelles. Les délais d'exécution des prestations sont indiqués dans l'acte d'engagement *Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : les quantités à réaliser sont indiquées dans l'annexe financière.

Options : descriptions concernant les achats complémentaires : la commune se réserve en outre le droit de recourir à un marché de prestations similaires, dans les conditions fixées à l'article 30-i.7° du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non. Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

Prestations divisées en lots : non.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 3 septembre 2018.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : les prestations sont financées sur le budget principal de la Commune (fonds propres et subvention du Département des Yvelines dans le cadre du contrat triennal).

Le mode de règlement choisi par le pouvoir adjudicateur est le virement administratif.

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement par le pouvoir adjudicateur conformément à l'article 1 du décret n°2013-236 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

Le dépassement de ce délai ouvre de plein droit, et sans autre formalité pour le Titulaire, le bénéfice d'intérêts moratoires équivalents au taux d'intérêt fixé par la Banque Centrale Européenne augmentés de huit (8) points et du versement d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros pour frais de recouvrement selon les modalités indiquées dans le décret n°2013-269 du 29 mars 2013.

Avance : Il est fait application des articles 110 à 113 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Acomptes : Des acomptes pourront être versés, en fonction de l'état d'avancement des prestations. La périodicité du versement des acomptes est fixée au maximum à 3 mois.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : conformément à l'article 45 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, il est interdit de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membre d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'imposer en cas de groupement conjoint, la solidarité du mandataire au jour de l'attribution du marché.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

non.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : au-Delà des clauses d'exclusion prévues par les articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 et de l'article 48 du décret n°2016-360, les candidatures remises feront l'objet d'un examen visant à vérifier la capacité professionnelle, technique et financière de chaque candidat.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de rejeter avant l'examen de l'offre :

- le candidat n'ayant pas la qualité pour présenter une offre,
- le candidat dont les capacités paraissent insuffisantes,
- la candidature dont le dossier est incomplet (cf. Article 5).

Situation juridique - références requises : chaque candidat remet :

- lettre de candidature (ou Dc1), chaque rubrique devant être dûment complétée. Le Dc1 vaut engagement sur l'honneur des articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 48 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.
- déclarations du candidat (ou Dc2), dûment complétées, et accompagnées des pièces jointes suivantes ou de toute autre pièce équivalente (permettant d'évaluer ses capacités matérielles, humaines et financières) au cas où le candidat serait une société nouvellement créée .

Capacité économique et financière - références requises : * Chiffre d'affaires réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : * Effectifs moyens annuels du candidat et importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années ;

* Références : liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, en indiquant leur montant et les coordonnées des clients concernés ;

* Certificats de qualification professionnelle de type QUALIFELEC (facultatifs).

Marché réservé : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant).

- valeur technique de l'offre (45%), appréciée au regard des 4 sous-critères identifiés au rc;
- valeur financière de l'offre appréciée sur la base du prix forfaitaire (55%).

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 17 juillet 2018, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : * visite facultative mais Conseillée

Pour apprécier au mieux l'étendue des prestations et pour se rendre compte des équipements existants, il est conseillé à chaque candidat de se rendre sur les lieux. Le lieu de rendez-vous est la Mairie de Neauphlette, 3 rue des Loges, 78980 NEAUPHLETTE. Les candidats prennent rendez-vous avec m. Rouot Lucien au 0634.112.189.

* DOSSIER d'offre

l'offre comprend :

- l'acte d'engagement complété,
- l'annexe financière complétée,
- le cadre de réponse technique (Crt) complété ou un mémoire technique reprenant l'organisation du Crt,
- le certificat de visite visé par les 2 parties (facultatif).

* Négociation

Conformément à l'article 27 du décret n°2016-360, si, au cours de l'analyse des offres, la Commune décide de :

- ne pas négocier, le marché est attribué sur la base des offres initiales,
- négocier, la Commune choisit les 3 offres les mieux classées à l'issue de la première phase d'analyse des offres.

la négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, qu'ils soient techniques ou financiers.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15 juin 2018.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

Commune de Neauphlette.

Correspondant : Jean-Luc KOKELKA, Maire, 3 rue des Loges, 78980 Neauphlette, , tél. : 01-34-78-34-91, , télécopieur : 01-34-78-00-60, , courriel : neauphlette.mairie@orange.fr, adresse internet : <http://www.e-marchespublics.fr/> .

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Commune de Neauphlette.

Correspondant : Jean-Luc KOKELKA, Maire, 3 rue des Loges, 78980 Neauphlette, , tél. : 01-34-78-34-91, , télécopieur : 01-34-78-00-60, , courriel : neauphlette.mairie@orange.fr, adresse internet : <http://www.e-marchespublics.fr/> .

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Commune de Neauphlette.

Correspondant : Jean-Luc KOKELKA, Maire, 3 rue des Loges, 78980 Neauphlette, , tél. : 01-34-78-34-91, , télécopieur : 01-34-78-00-60, , courriel : neauphlette.mairie@orange.fr, adresse internet : <http://www.e-marchespublics.fr/> .

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles 56 avenue de Saint-



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Cloud 78000 Versailles, tél. : 01-39-20-54-00, courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr, télécopieur : 01-39-20-54-87 adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/> .

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interdépartemental de règlement amiable des différends ou litiges préfecture de Région Île-De-France 5 rue Leblanc 75911 Paris Cedex, tél. : 01-82-52-42-67, courriel : ccira@paris-idf.gouv.fr, télécopieur : 01-82-52-42-95.